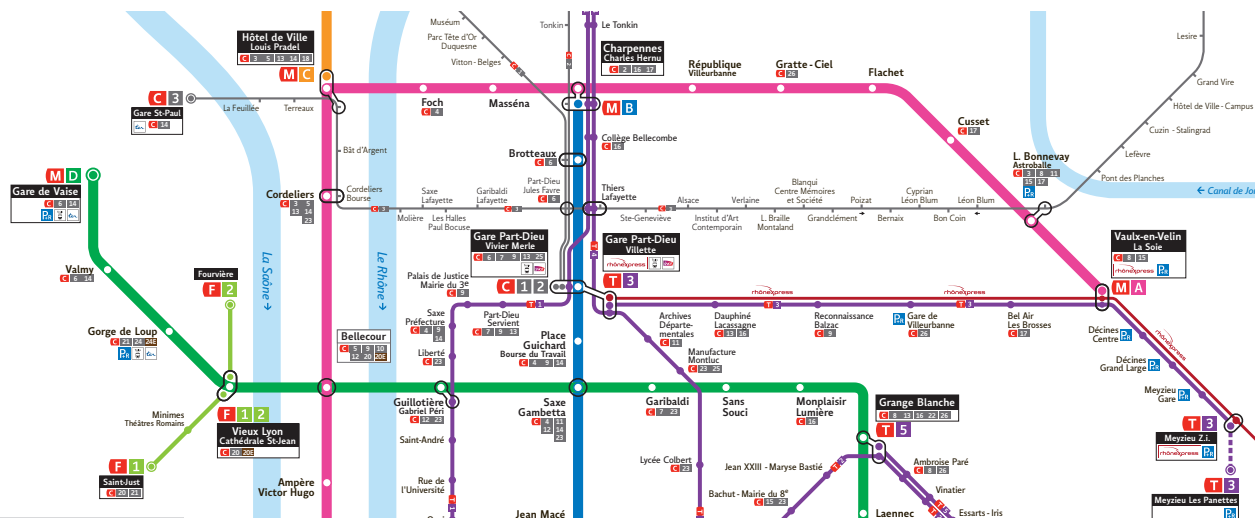


# GESTION ET EXPLOITATION D'UN RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN



Extrait du plan des lignes fortes du réseau lyonnais.

## PARTENAIRES



Cet atelier est le 4<sup>ème</sup> du cycle de formation initié par le PADDI et l'AFD-CEFEB.

Cette édition fait suite à trois précédents ateliers de formation consacrés aux Partenariats Public-Privé : approche générale des PPP en 2011 (n°37), montage de PPP dans les secteurs de l'eau urbaine et de l'assainissement en 2013 (n°44) et dans le secteur des transports en 2014 (n°50).



## EXPERTS :

- Bernard Rivalta, président du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral)
- Laurent Senigout, directeur de l'exploitation de Kéolis Lyon
- Arnaud Dauphin, division transports et énergies durables à l'Agence Française de Développement (AFD)
- Nguyễn Trung Thành, Hanoi Metropolitan Railway Management Board (MRB Hanoi)
- Nguyễn Đức Trí et Phạm Vương Bảo, Centre de Gestion des Bus de HCMV (CGB)

**NB DE PARTICIPANTS :** 35 (100% de certifiés)

## PROVENANCE DES PARTICIPANTS :

- Départements techniques (transports, finance), comités de gestion de réseaux de transport en commun, centres de recherche, fonds d'investissement et de développement local et exploitants privés de 6 provinces vietnamiennes (Hanoi, HCMV, Danang, Can Tho, Khanh Hoa, Hai Phong).

## PROBLÉMATIQUES

- Développer des outils et des méthodes de gestion et d'exploitation pour assurer un service de transport de qualité et répondre aux besoins des usagers ;
- Optimiser la gestion des réseaux existants (bus) ;
- Assurer le succès des futurs modes de transport en cours de construction (Bus Rapid Transit (BRT), métro, tramway).

## OBJECTIFS

- Renforcement des compétences des cadres des collectivités vietnamiennes en matière de préparation, d'élaboration, de négociation, de mise en œuvre et d'accompagnement de contrats d'exploitation en matière de transports urbains ;
- Sensibilisation des participants aux enjeux de transcription des principes de service public dans des contrats et l'appréhension des enjeux de l'intermodalité (articulation aménagement urbain/ transports urbains) ;
- Echange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion, de financement, d'exploitation et de maintenance.

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Le bus comme seul mode de transport en commun au Vietnam ;
- L'arrivée prochaine de nouveaux modes à Hanoi et HCMV (métros, monorails, tramway et BRT) ;
- Des réflexions actuelles sur :
  - la nécessité de constituer des Autorités Organisatrices des Transports,
  - l'exploitation et la maintenance des différents réseaux,
  - les politiques tarifaires,
  - les questions d'intermodalité.

## DÉROULÉ DE L'ATELIER ET SYNTHÈSE

### Etat des lieux et perspectives d'évolution des réseaux de transport urbain de Hanoi et HCMV

L'amélioration des transports urbains fait partie des préoccupations majeures des villes vietnamiennes. Cependant, l'efficacité économique et sociale des réseaux actuels (bus) ne répond pas encore aux objectifs stratégiques des documents de planification.

Actuellement, Hanoi et HCMV connaissent une période de transition avec la construction de lignes de métro qui devrait entraîner :

- une augmentation des subventions publiques,
- une modification des pratiques et des flux de déplacements,
- des impacts sur l'ensemble du réseau mais aussi sur la physiologie de la ville, sur la pratique des espaces publics, etc.



Cohabitation des différents modes de transport à HCMV.

### Cadre institutionnel et outils de financement d'un réseau de transport urbain

A partir de l'observation de différents réseaux de transport dans le monde, les avantages de la mise en place d'une autorité organisatrice des transports urbains (AOTU) sont présentés. Le livret revient ainsi sur les différents types d'AOTU (centralisée et unimodale, décentralisée et multimodale, intégrée) et sur leurs compétences. Parmi celles-ci, le montage financier d'un réseau de transport en commun est analysé en prenant en compte les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance mais aussi les différentes sources de financement et les dispositions pouvant permettre de réduire les coûts d'exploitation et donc la subvention publique versée aux exploitants.

### Gestion et exploitation du réseau de transport de l'agglomération lyonnaise

Lyon possède le 2<sup>nd</sup> réseau de transport publics urbains de France. Le Sytral est l'autorité organisatrice des transports de la Métropole de Lyon et du département du Rhône. Il dispose d'outils de planification, de programmation et d'aide à la décision pour mener à bien sa mission dont :

- Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) : organisation du transport de personnes et de biens, stationnement, voirie, modes alternatifs, accessibilité, sécurité, prise en compte de l'environnement,
- L'Enquête Ménages Déplacements : connaissance des pratiques de déplacements des habitants, de leur évolution et impacts pour penser les mobilités de demain.

Le Sytral a confié l'exploitation du réseau de transport urbain à un délégataire privé, Keolis, via une Délégation de Service Public (DSP). Le livret revient sur le processus de sélection de cet exploitant (détail de la procédure d'appel d'offres) et sur le contenu de la convention de délégation de service public (principes, dispositions financières et principales dispositions). L'animation conjointe Sytral - Keolis permet par ailleurs d'appréhender finement les relations entre AOTU et exploitant au service d'une collectivité.

### Planification et structuration du réseau de bus de l'agglomération lyonnaise

Cette dernière partie est consacrée au retour d'expérience de Kéolis en matière :

- **de redéploiement de l'offre** via le projet Atobus destiné à optimiser l'efficacité économique et commerciale du réseau de bus mais aussi à valoriser son image. En l'espace d'une nuit, l'ensemble du réseau de bus de l'agglomération a été restructuré. Les objectifs, étapes et résultats du projets sont présentés.
- **d'augmentation de l'attractivité du réseau** avec la présentation des leviers d'action mis en place par Kéolis : système tarifaire, articulation urbanisme-transport, renouveau de l'offre, baisse des coûts d'exploitation.
- **d'entretien et de maintenance du réseau** : sécurité et performance, gestion du patrimoine tout au long de son cycle de vie, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la conception, la réalisation de nouveaux projets et la programmation pluriannuelle des investissements, maintenance des modes lourds.

## RECOMMANDATIONS

### Principes généraux :

- **Mettre en place un Plan de Déplacement Urbain** pour harmoniser les processus d'élaboration et de mise en œuvre de la planification urbaine et de la planification des transports ;
- **Privilégier l'amélioration de la qualité du réseau** à l'amélioration de la qualité de service : se concentrer sur l'intermodalité, la fréquence, la vitesse commerciale, les horaires du service et la structure du réseau.

### Structuration et financement d'un réseau :

- **Optimiser l'existant** : restructuration et hiérarchisation du réseau de bus ;
- **Anticiper l'arrivée de nouveaux modes de transport** (Métro, BRT, Tramway), notamment par la **mise en place d'une autorité organisatrice**, forte et autonome, de l'ensemble des modes de transport en définissant clairement les fonctions souhaitées ;
- **Agir sur le financement du réseau** (augmentation tarifaire, stationnement payant) ;
- **Agir sur la planification foncière** (anticipation par la constitution de réserves foncières).

### Relation gestionnaire – exploitant(s) :

- **Restructurer les exploitants** en en réduisant le nombre à HCMV notamment ;
- **Améliorer la gestion des contrats et appels d'offres** ;
- **Maintenir le dialogue entre l'autorité publique et le ou les exploitants** et se donner des objectifs communs.

### Communication :

- **Communiquer sur son réseau** pour une plus grande notoriété et une plus grande attractivité ;
- **Développer et simplifier l'information voyageurs**, notamment en tirant profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies (applications smartphones, Google maps, etc.).